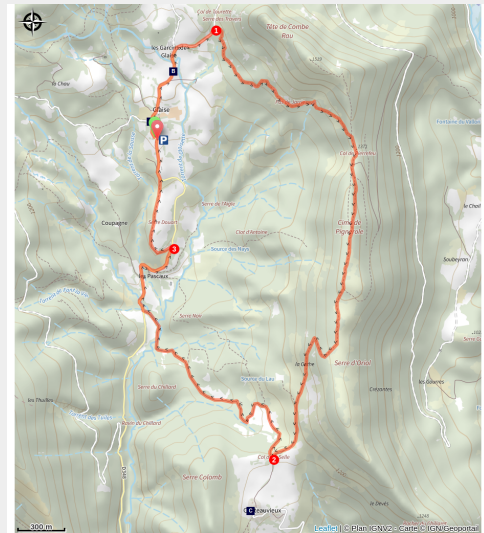


Col de Pierrefeu

Dévoluy - Veynes



Glaise et Cime de Pignerol vus d'Oule (Damien Desbenoit - CCBD)



Balade assez facile sur les hauteurs du village de Glaise.

" Les passages sur la crête de la cime de Pignerole offrent une superbe vue sur les sommets du Dévoluy. " L.Mariotte

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 8.3 km

Dénivelé positif : 442 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Col et sommet, Flore et forêt

Itinéraire

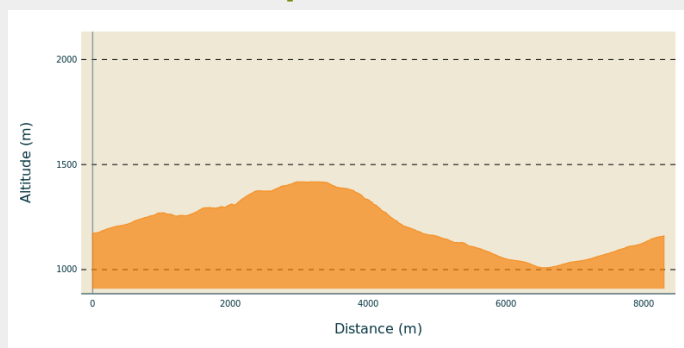
Départ : Glaise (Veynes)

Arrivée : Glaise (Veynes)

Balisage :  GR  PR

Communes : 1. Veynes

Profil altimétrique



Altitude min 1009 m Altitude max 1418 m

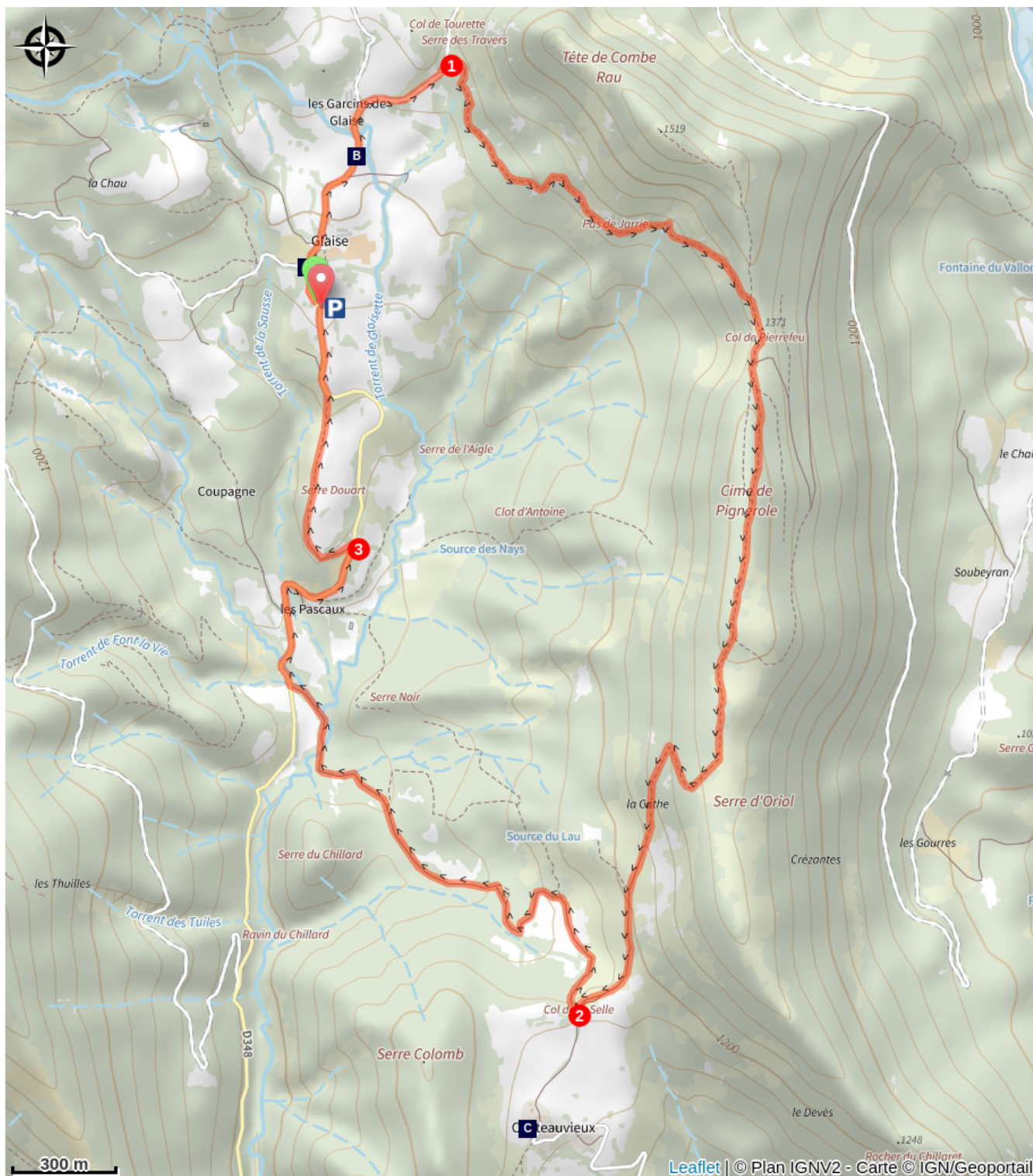


Départ 0 km | 1 175 m Monter sur la route principale jusqu'à dépasser de 150 m la chapelle. Au carrefour en patte d'oie, prendre la piste à droite en direction du col de Tourette.

1. 0,9 km | 1 270 m 50 m après avoir passé une barrière, s'engager à droite sur un sentier en direction du col de Pierrefeu et du col de la Selle. Le sentier ascendant et accidenté traverse des pierriers jusqu'à atteindre le col de Pierrefeu. Arrivé à ce dernier poursuivre tout droit sur la crête sur 1,5 km en laissant le chemin qui descend à gauche. Passage par une clairière, poursuivre sur le sentier balisé jaune à la descente pour rejoindre le col de la Selle. *Vous observerez de nombreuses lavandes, vestiges de l'époque où celles-ci étaient cultivées et où Chateaufieux disposait d'un alambic.*
2. 4,9 km | 1 163 m Au col de la Selle, prendre à droite à la descente sur la piste en direction de Glaise. Rester sur la piste principale sur 2 km jusqu'à rejoindre une route goudronnée. L'emprunter à droite sur 600m à la montée et dépasser les torrents de la Merdarel et de la Sausse.
3. 7,3 km | 1 070 m Quitter la route pour une piste à gauche en direction de Glaise. Après 100 m la piste laisse place à un sentier en direction du village en remontant des prairies. Rejoindre la route, poursuivre à la montée jusqu'au parking.

Arrivée 8,3 km | 1 175 m

Sur votre chemin...



Parcours jeu du Buëch Dévoluy "Le peuple des arbres" (A)

~~~~~ Chapelle St Jean (C)

~~~~~ Chapelle de Glaise (B)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Une traversée de raides pierriers nécessite d'être bien chaussé !
Attention ce secteur est fréquenté par des troupeaux et des chiens de protection.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Veynes, suivre Glaise sur la D348.
Parking dans le hameau de Glaise (panneau de départ des randonnées)

Parking conseillé

Parking dans le hameau de Glaise au niveau du panneau de départ des randonnées.

Lieux de renseignement

Office de tourisme Source du Buëch - bureau d'accueil d'Aspres-sur-Buëch

Avenue de la gare, 05140 Aspres-sur-Buëch

Tel : 04 92 58 68 88

<https://www.sources-du-buech.com/>



Office de tourisme Source du Buëch - bureau d'accueil de Veynes

Avenue Commandant Dumont, 05400 VEYNES

Tel : 04 92 57 27 43

<https://www.sources-du-buech.com/>



Sur votre chemin...



Parcours jeu du Buëch Dévoluy "Le peuple des arbres" (A)

Il s'agit d'un jeu collaboratif pour rechercher des indices, décoder des énigmes...

Informations sur le site internet : <https://www.sources-du-buech.com/en/les-circuits/les-parcours-jeu-du-buech-peuples-des-arbres--709230.html>

Crédit photo : CDRP05



Chapelle de Glaise (B)

Cette chapelle édifée en 1714 est consacrée à St Jacques, St Philippe et Ste Lucie. Elle fut rénovée en 1983 par les habitants de Glaise.

Crédit photo : CDRP05



Chapelle St Jean (C)

Très belle chapelle romane, dernière restauration en 1983. Cette paroisse était placée sous le vocable de saint Jean L'évangéliste. Dès 1312, le commandeur de Saint-Antoine de Veynes en avait le juspatronat. L'église paroissiale ayant été démolie pendant les guerres de religion, le curé résidait encore à Veynes en 1664. En 1708, le culte était rétabli à Châteauvieux et une chapelle de Saint-Antoine y avait été fondée. Le commandeur de Saint-Antoine de Veynes partageait avec les dames de Sainte-Claire de Sisteron les dîmes de ces trois paroisses; après la suppression de l'ordre des Antonins, ces droits passèrent à celui de Saint-Jean de Jérusalem. Ces paroisses dépendaient de l'archiprêtre du Gapençais.

Crédit photo : Damien Desbenoit - CCBD